



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 13 janvier 2023

N°506

**Déplacement de Roland Lescure,
ministre délégué chargé de l'Industrie**

Lundi 16 janvier 2023

à Dunkerque (59) puis à Réty (62)

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, se rendra dans le Nord sur le site d'ArcelorMittal à Dunkerque, pour rappeler le soutien de l'Etat au plan de décarbonation de l'entreprise. Le ministre visitera les installations faisant l'objet d'investissements de décarbonation, ainsi que le démonstrateur « 3D » de capture de CO2 dans les fumées industrielles porté par l'IFPEN. Les lauréats de l'AAP « zones industrielles bas carbone » seront annoncés.

Le ministre se rendra ensuite dans le Pas-de-Calais, à Réty, sur le site de Chaux et Dolomies (groupe Lhoist), leader français de la chaux, qui participe à la même démarche de décarbonation.

La mise en place de « zones industrielles bas carbone » s'inscrit dans un double objectif de réindustrialisation verte et d'accélération de la décarbonation de l'industrie. Elle vise à proposer des territoires « clé en main » pour l'implantation de nouvelles industries décarbonées afin de renforcer l'attractivité du pays.

Elle permettra de déployer d'ici la fin du quinquennat sur les zones industrielles sélectionnées l'ensemble des infrastructures nécessaires à la transition écologique de l'industrie : production d'hydrogène, installations de capture de carbone et de transport vers des forages de séquestration souterraine, renforcement des réseaux électriques, mise en place de réseaux de chaleur.

Les entreprises ArcelorMittal et Chaux et Dolomies (groupe Lhoist) sont engagées dans ce projet clé pour l'avenir industriel du territoire, avec des investissements totaux prévus à près de 2 Md€ pour mettre en place des processus de production bas carbone, reposant sur des nouvelles technologies comme l'hydrogène et la capture de

carbone.

Déroulé prévisionnel : **Toutes les séquences sont ouvertes à la presse accréditée**

Séquence 1 Dunkerque - ArcelorMittal

- 13h10** **Arrivée sur le site d'ArcelorMittal**
Grande Synthe 2508, rue du Comte Jean, 59381 Dunkerque
- 13h20** **Visite du site d'ArcelorMittal**
- 15h20** **Discours du ministre**
- 15h40** **Micro-tendu**
- 15h50** **Fin de la séquence et départ vers le site de Chaux et Dolomies (groupe Lhoist)**

Séquence 2 Réty – Chaux et Dolomies (groupe Lhoist)

- 17h** **Arrivée puis visite du site de Chaux et Dolomies (groupe Lhoist)**
Rue Jules Guesde, 62720 Réty
- A l'issue** **Micro tendu**
- 18h40** **Fin de la séquence**

Accréditation obligatoire (merci de transmettre votre pointure de chaussures pour les équipements de sécurité)

Séquence 1 : auprès de la Préfecture du Nord

pref-communication@nord.gouv.fr

Séquence 2 : auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais

pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

Contact presse :

Préfecture du Nord : pref-communication@nord.gouv.fr **03 20 30 52 50**

Préfecture du Pas-de-Calais : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr
03 21 21 20 05